



## Extrait du Procès-Verbal Des Délibérations du Conseil Municipal

**L'**an deux mille Quatorze et le 15 Mai  
Les membres du Conseil Municipal de Morne-à-L'Eau se sont réunis en la maison commune  
et sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LOMBION, Maire de la Commune de Morne-  
à-L'Eau

**Etaient présents (24)**: Monsieur Jean-Claude LOMBION, Monsieur Philipson FRANCFORT,  
Monsieur Jean BARDAIL, Madame Marcienne LORMEL/ARPHÉXAD, Madame Nadia NEGRIT,  
Monsieur Ketty LABUTHIE, Madame Monique DELMESTRE, Monsieur Léonard JERUL, Madame  
Marie FOUCAN, Monsieur Judex LACLUSSÉ, Monsieur Edouard FRANCIETTA, Madame Annette  
PRESSE, Monsieur Joubert LUCE, Madame Florise CANVOT, Madame Dolorès BELAIR, Madame  
Laure PHAETON, Madame Annick VANONY, Madame Marie-Chantale SAINT-SAUVEUR, Monsieur  
Patrick CORNELIE, Monsieur Aurel MIRRE, Monsieur Edmond MARCEL, Madame Roselyne  
CARDOVILLE, Monsieur Patrice RESEDEANT, Madame Marie-Christine NANETTE

**Etaient absents (07)**: Monsieur Favrot DAVRAIN, Monsieur Saint-Hilaire DELOUMEAUX,  
Monsieur BLANCHE/MARIE Kléber, Madame Michelle MAKAI-A-ZENON, Monsieur Georges  
HERMIN, Madame Sandra MANETTE, Madame Sabrina GARES

**Etaient représentés (02)**: Madame Victoire JASMIN (par Madame Marie FOUCAN), Monsieur Jean  
DARTRON (par Monsieur Jean BARDAIL)

Nombre de membres composant le Conseil Municipal : 33

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Marie-  
Christine NANETTE a été désigné(e) pour assurer le Secrétariat.

Monsieur le Maire, ayant constaté la régularité de la procédure, est passé à l'examen de l'ordre du  
jour qui appelait notamment :

### **Délibération n° 09-04-2014 Création d'emplois**

Les adjoints administratifs territoriaux sont chargés de tâches administratives d'exécution,  
qui supposent la connaissance et comportent l'application de règles administratives et  
comptables. Ils peuvent être chargés d'effectuer divers travaux de bureautique et être affectés  
à l'utilisation des matériels de télécommunication. Ils peuvent être chargés d'effectuer des  
enquêtes administratives et d'établir des rapports nécessaires à l'instruction de dossiers. Ils  
peuvent être chargés de placer les usagers d'emplacements publics, de calculer et de  
percevoir le montant des redevances exigibles de ces usagers.

Pour les besoins de services et afin de permettre la mutation d'un fonctionnaire du CCAS vers la commune il convient aujourd'hui de créer 1 emploi d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe.

Monsieur le Maire propose donc à l'assemblée de créer UN emploi d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe.

## LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale modifiée ;

Le Conseil Municipal ouï l'exposé du maire et après en avoir délibéré



## DECIDE :

**ARTICLE 1 :** De procéder à la création de l'emploi à temps complet au tableau des effectifs de la Commune de Morne-à-L'Eau :

- ✓ 1 emploi d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> Classe

**ARTICLE 2 :** D'autoriser le Maire à engager toutes les démarches et signer tous les documents nécessaires à l'application de cette décision.

**ARTICLE 3 :** Monsieur le Maire, Monsieur le Directeur Général des Services et le Comptable Public sont chacun chargés, en ce qui le concerne, de l'application de la présente décision.

Ainsi délibéré et adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Pour expédition certifiée conforme

Fait à Morne-à-L'Eau, le 13 Juin 2014

Pour le Maire empêché *Maire,*  
(art. L2122-17 du CGCT)  
Le Maire Adjoint Faisant Fonction *Jean-Claude LOMBION*



Acte rendu exécutoire après envoi au contrôle de légalité

Le .....

Formalités de publicité effectuées le .....

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, devant le tribunal administratif de Basse-Terre